

Temps Réels

-- Dossiers et débats - Paris, ville numérique - Logiciel libre à la Ville de Paris --

Logiciel libre à
la Ville de Paris



Lettre à Bertrand Delanoë : trois raisons majeures d'étudier de manière approfondie un recours à des solutions libres

mardi 2 novembre 2004

A l'attention de M. Bertrand Delanoë

Copie à : Mme Danièle Auffray, M. Christian Sautter

Paris, le samedi 7 février 2004

Monsieur le Maire,

La Ville de Paris travaille à la refonte de son informatique. Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les choix qui seront faits, s'ils doivent bien entendu être adéquats sur le plan technique, ont également une composante politique majeure qui relève de votre fonction.

Dans ses prévisions d'investissements 2004-2007, votre équipe prévoit d'affecter 160 M€ pour le schéma directeur et la refonte des applications. Cet effort budgétaire est la manifestation de votre volonté de moderniser l'administration municipale et de faire pleinement entrer la capitale dans l'ère numérique.

Cette refonte des systèmes d'information est indispensable pour dynamiser - et décloisonner - le fonctionnement des services de la Ville. Elle ouvre la voie à l'invention de nouvelles relations avec les citoyens et les entreprises.

Vous savez probablement que l'informatique traverse une mutation, dont les mots-clés sont Internet, bien sûr, mais aussi interopérabilité et logiciel libre. Il y a trois raisons majeures d'étudier de manière approfondie un recours à des solutions libres :

- ▶ Le logiciel libre garantit mieux que les solutions propriétaires l'interopérabilité au sein d'un système d'information public soumis aux règles des marchés publics et à des exigences croissantes d'ouverture et de transparence.
- ▶ La maintenance des applications : celle-ci passe par la détention des sources dans des langages stables et ouverts.
- ▶ Le développement économique et l'emploi.

La migration vers GNU/Linux implique la refonte ou la réécriture d'un certain nombre d'applications et un gros effort de formation. Il nous semble qu'il vaut mieux affecter les ressources de la Ville vers ces activités génératrices d'emplois dans la région, que verser des redevances à des éditeurs basés outre-Atlantique. Paris est une des plus importantes concentrations en Europe de compétences en matière de logiciel libre.

Opter pour le libre est un choix rationnel en termes de gestion. Jean-Pierre Corniou (directeur des systèmes d'information de Renault et président du Club informatique des grandes entreprises françaises, CIGREF) parle d'ailleurs des logiciels libres en termes élogieux, soulignant notamment :

- ▶ leur importance pour un vrai respect de l'interopérabilité et des normes, crucial pour une société comme Renault possédant 1400 applications parfois vieilles de 30 ans.
- ▶ des économies sur les coûts de licences, marginales cependant par rapport au reste des

dépenses (moins de 10%).

- ▶ leur qualité, leur fiabilité, leur efficacité.
- ▶ qu'ils sont une façon de réduire les monopoles du logiciel et d'augmenter la marge de manoeuvre des directions des systèmes d'information vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Opter pour le logiciel libre, c'est aussi s'inscrire dans des logiques de coopération et de mutualisation, deux logiques qui, nous en sommes sûrs, entrent en résonance avec vos valeurs politiques.

Il ne fait aucun doute qu'un signal fort de la Ville en matière de solutions libres recevra un écho positif dans la communauté très active et très militante du libre, et, au-delà, parmi les 300 000 informaticiens qui vivent, travaillent (et votent) dans la région parisienne.

Le choix de solutions interopérables n'est pas seulement technique. Il est également hautement politique. L'interopérabilité, notamment dans les interfaces offertes au grand public, c'est faire le choix de l'ouverture, de l'accessibilité de l'information à tous. Nous regrettons d'ailleurs vivement le choix récent de la Mairie d'un format fermé, de la société Microsoft, pour diffuser les débats du Conseil. Un tel choix signifie concrètement l'obligation d'acheter un logiciel de cette société pour écouter ces débats.

Ce choix est par ailleurs en contradiction avec des avancées réelles de votre mandature. Nous pensons notamment à « Lutèce », logiciel libre de construction de portails développé par la Ville, aujourd'hui une référence utilisée par une douzaine de collectivités, en plus bien sûr de Paris et de ses arrondissements. Il est également en contradiction avec l'ouverture de l'« Espace Libre 13.1 », le premier Espace Public Numérique de France entièrement basé sur des logiciels libres, qui ouvrira ses portes en avril dans le quartier des Olympiades.

Soucieux que la Ville de Paris tire pleinement parti de cette mutation, nous prenons la liberté de poser deux questions :

- ▶ La Ville de Paris a-t-elle, dans le cadre de la mise au point de ce schéma directeur, évalué le montant annuel des redevances qu'elle verse à des éditeurs, tant pour les grandes applications que pour les systèmes d'exploitation et applications sur les postes de travail ?
- ▶ A-t-elle examiné les initiatives qu'ont prises de nombreuses grandes villes en France et en Europe en matière de logiciel libre ? Nous pensons notamment à la ville de Munich, qui a décidé de migrer vers GNU/Linux non seulement ses serveurs, mais également l'ensemble de son parc de 14 000 micro-ordinateurs.

De nombreuses études et initiatives, conduites tant en France - notamment sous le gouvernement de Lionel Jospin, certaines à sa demande - que dans bien d'autres pays, montrent l'importance stratégique (économie, emploi, défense, culture, maîtrise technologique et innovation) pour notre pays et pour l'Europe du développement des logiciels libres et de leur usage.

Nous souhaitons que vous puissiez prendre ces décisions en pleine connaissance des alternatives, et de ce qu'elles impliquent techniquement, économiquement et politiquement, tant pour la ville de Paris que pour la France et l'Europe. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout

éclaircissement que vous-même ou votre équipe pourriez souhaiter.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleurs sentiments
Patrick Altman, administrateur de Veille Européenne et Citoyenne sur les Autoroutes de l'information
et le Multimédia (VECAM)

Nicole Borvo, conseillère du 13e, conseillère de Paris, sénatrice de Paris (PCF)

Michel Briand, animateur de réseaux de l'internet coopératif et élu local Vert

Frédéric Couchet, président du chapitre français de la Fondation du Logiciel Libre (FSF)

Sébastien Dinot, secrétaire de l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre
(APRIL)

Bernard Lang, vice-président de l'Association Francophone des Utilisateurs de Linux et des Logiciels
Libres (AFUL), directeur de recherche en informatique, membre associé de « temps réels »

Thierry Noisette, secrétaire de la section « temps réels » du Parti Socialiste

Ludovic Pénét, administrateur de l'APRIL, militant à la section « temps réels »

Valérie Peugeot, coordonnatrice de VECAM, Internet Créatif Coopératif Citoyen (I3C)

Jérôme Relinger, élu sectoriel TIC Paris 13ème (PCF)

Maurice Ronai, administrateur de la section « temps réels », délégué national « Nouvelles
Techniques de Communication » du Parti Socialiste